



## Et si on chantait



L'introduction de la musique dans les structures d'accueil d'enfants fait partie des nombreuses actions pédagogiques développées ces dernières années. Et l'offre qui s'est construite autour de cette volonté apporte pléthore d'ouvrages théoriques, d'albums dédiés, d'instruments adaptés, qui sont autant de moyens mis en œuvre par et pour les éducateurs qui souhaitent utiliser la musique au quotidien dans les structures.

Lorsque je leur parle de musique au quotidien, beaucoup d'éducateurs me répondent que «*Oui, nous passons de la musique aux enfants tous les jours, et quelques fois nous mettons en place une séance d'éveil avec un(e) musicien(ne)*». C'est déjà beaucoup, mais la musique au

quotidien c'est aussi s'approprier et développer des matériaux sonores qui vont aider les éducateurs dans les actes de la vie quotidienne de la structure. Par exemple, dans un accueil périscolaire, les enfants arrivent fatigués et énervés après une journée d'école. Les éducateurs vont pouvoir organiser un petit échauffement vocal avant la séance d'aide aux devoirs. Cette animation va leur permettre de canaliser très vite le groupe et va offrir un moment d'amusement puis d'apaisement et de concentration aux enfants. La musique au quotidien devient un moyen de désamorcer bon nombre de situations de crise. En s'appropriant des chants et en expérimentant leurs impacts, les éducateurs des structures d'enfance vont se constituer une boîte à outils sonores qui va les épauler lors des actes techniques (effectuer le change, organiser le repas et le coucher, soigner les bobos, etc.) mais aussi, dans la journée, face à des moments de forte agitation d'un groupe.



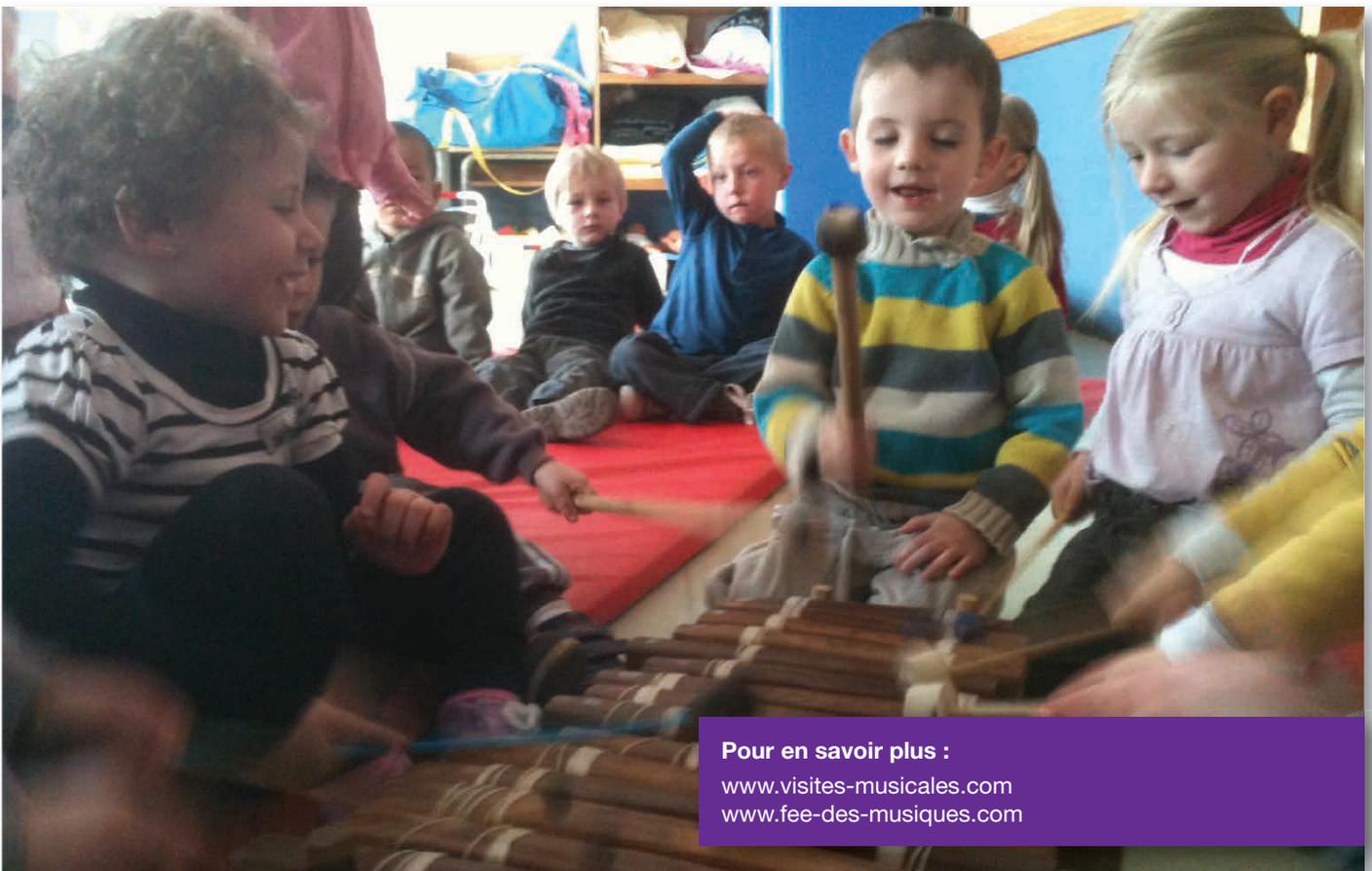
En arrivant dans une structure petite enfance, les éducateurs m'ont alerté : «Aujourd'hui, cela va être difficile, ils sont très énervés, il y a des malades, ça pleure beaucoup». J'ai alors décidé de ne pas formaliser la séance et de laisser les enfants prendre ce qui leur convenait. Je me suis assis au milieu de la salle avec un petit tambourin et j'ai entonné une chanson plutôt douce, à faible volume. Très vite, des enfants sont venus s'installer autour de moi, et le volume sonore de la pièce a diminué pour laisser entendre de plus en plus le son de la chanson. Un enfant qui était resté de l'autre côté de la pièce s'est mis à vocaliser en réponse à ma chanson. Nous avons alors entamé un petit jeu sonore d'abord tous les deux puis ce jeu s'est propagé au reste du groupe en quelques minutes. À partir de ce moment, nous avons partagé une séance d'éveil musical très agréable et vivante».

Cet exemple montre qu'avec de bons outils et de la méthode, nous pouvons permettre aux enfants de participer selon leur rythme. En leur proposant la musique, nous les invitons à choisir leur degré de participation et cela dès le plus jeune âge. L'utilisation de la musique demande une attention particulière des éducateurs, si cela fonctionne la plupart du temps lorsque la musique est choisie, cela peut s'avérer catastrophique lorsque cette dernière est subie. L'utilisation de supports enregistrés ou l'écoute de

la radio de façon systématique en «fond sonore» va, à coup sûr, déclencher un processus d'accumulation des bruits (on parle plus fort, on joue plus fort) cela va très vite aboutir à l'inconfort, la fatigue, les pleurs. Afin d'éviter cela, les éducateurs doivent toujours avoir en tête que, même si elle est adaptée à l'âge des enfants, pour fonctionner, la musique doit être choisie, jamais subie. Alors, lorsqu'elle est choisie par les éducateurs et les enfants, la musique enregistrée, la chanson entonnée, la percussion corporelle devient un moment privilégié de communication, de plaisir partagé. Il apparaît donc essentiel que les éducateurs de jeunesse puissent se constituer une base de connaissance et utiliser des outils qui, en dehors des séances d'éveil musical réalisées par des musiciens intervenant, vont leur permettre d'utiliser le chant et la musique comme des pratiques facilitant le quotidien et générateurs de plaisir.

#### Alors, si on chantait ?

**Yannick HERVE**, musicien intervenant spécialisé dans les domaines de la santé et du handicap, Président de l'association nationale «La fée des musiques».



#### Pour en savoir plus :

[www.visites-musicales.com](http://www.visites-musicales.com)  
[www.fee-des-musiques.com](http://www.fee-des-musiques.com)